

nellement au rendement des intérêts, ainsi qu'au nombre des pensionnaires en titre. Ceux-ci n'ont d'autre obligation que de continuer le versement régulier de leurs contributions ordinaires, et de fournir, chaque année, un certificat de vie.

La Section des Rentes Viagères de l'U. F. C. est basée sur un véritable principe d'assurance. Je vais démontrer cette thèse par un exemple.

Supposons qu'un homme d'une trentaine d'années, désirerait prendre une police à dotation de 20 ans, dans une des grandes Compagnies d'assurance, telles que la "New-York Life," "l'Ætna Life" ou la "Sun Life," ce Monsieur aurait à payer à peu près \$50.00 par année, soit \$1000.00 pendant 20 ans, et la Compagnie lui permettrait, en retour, quoi ? Le remboursement intégral du montant versé pendant 20 ans, c'est-à-dire le remboursement de la somme de \$1000, plus sa part des profits accumulés par la Compagnie pendant les 20 ans, s'il y en a.

Supposons, maintenant, que le même jeune homme prenne 11 part dans la section des Rentes Viagères de l'U. F. C. Il aura à payer, pendant les 20 ans, la somme de \$1023. Mais, à quoi aura droit ce jeune homme, après 20 ans de présence dans la section des Rentes Viagères de l'U. F. C. ? D'après l'article 18 des Règlements de la dite Section, lequel article ne peut être amendé, il aura droit : premièrement, au montant total payé par lui durant l'espace de 20 ans, c'est-à-dire, à la somme de \$1023 ; deuxièmement au partage, sa vie durant, avec les autres pensionnaires, des intérêts annuels que produit, chaque année subséquente, l'avoir social, déduction faite des capitaux remboursés aux survivants.

Comme on le voit, la différence principale qui existe entre le système à dotation des compagnies d'assurance régulière et la section des Rentes Viagères de l'U. F. C. c'est que, dans le premier cas, plus les décès sont nombreux, pendant cette période de 20 ans, moins les profits sont forts, tandis qu'au contraire, plus il meurt de membres, pendant la même période de 20 ans, dans la section des Rentes Viagères de l'U. F. C. plus les profits à partager seront élevés. Lesquels profits, comme on le sait, sont accordés sous forme de pension annuelle. N'avais-je pas raison de dire que la section des Rentes Viagères de l'U. F. C. est basée sur un véritable principe d'assurance.

L'Union Franco-Canadienne, au moyen de ses nombreux bureaux de perception, déjà disséminés par tout le pays, pour le service de ses secours en maladie et bénéfiques à la mort, facilite énormément le paiement des contributions pour la Section des Rentes Viagères.

Il y a donc lieu de compter, de la part de nos compatriotes, pour le bien-être desquels a été résolue cette fondation—qui vient compléter d'autant le cycle de la puissante organisation économique et nationale que

les directeurs de l'Union Franco-Canadienne ont en vue — il y a lieu de compter sur le patronage important que faisaient espérer les nombreuses demandes à la suite desquelles il fut décidé d'établir cette Section des Rentes Viagères.

J.-M.-AMÉDÉE DENAULT.

Le monument Franco-Mexicain de Puebla (Mexique)

Le 7 janvier 1901 a été inauguré à Puebla un monument élevé à la mémoire des soldats français et mexicains morts sous les murs de cette ville en 1862-1863.

L'idée pieuse de ce monument, venant, quarante ans après une guerre sanglante, consacrer la réconciliation spontanée des deux peuples, a germé, il y a quatre ans, dans l'esprit de M. Boulard Pouqueville, chargé d'affaires de France au Mexique. Ce projet, accueilli avec enthousiasme par les membres de la colonie française de Puebla et par tous nos compatriotes établis au Mexique, a pu, grâce à leur concours pécuniaires, prendre corps. Le monument, dû à la collaboration du sculpteur Marcel Desbois et de l'architecte Morin-Goustiaux, s'élève maintenant au milieu du cimetière français de Puebla.

Le groupe qu'a modelé M. Marcel Desbois est ainsi composé : au premier plan, un zouave français et un soldat mexicain se donnent la main. L'ange de la paix les domine, la main droite appuyée sur l'épaule du zouave, la main gauche élevant au-dessus du soldat mexicain un rameau d'olivier, emblème de la paix.

L'inauguration du monument a donné lieu à une cérémonie particulièrement solennelle. Elle était présidée par le général Porfirio Diaz, l'un des combattants des anciennes luttes, l'un de nos adversaires d'autrefois, aujourd'hui le président respecté de la République mexicaine, homme d'Etat éminent, sous l'habile direction duquel la jeune nation mexicaine a pris dans le cours de ces dernières années un essor économique admirable.

C'est le président Porfirio Diaz lui-même qui a fait tomber le voile qui recouvrait le groupe. Un poète mexicain, tout vibrant d'enthousiasme, M. Andrés Ortega, a salué l'apparition de l'œuvre de M. Marcel Desbois en déclamant une ode très éloquente : "A la France immortelle !" qu'il avait écrite tout exprès pour la circonstance. Deux discours ont suivi, prononcés tour à tour par M. Boulard Pouqueville et par M. le général Porfirio Diaz qui ont exprimé en termes particulièrement chaleureux l'amitié réciproque des deux pays.

Enfin un avocat, M. Urrutia, a offert, au nom des vétérans mexicains, une médaille commémorative, en or, à la colonie française de Puebla.



LE GROUPE COURONNANT LE MONUMENT

SIMPLICITÉ DE PHILOPÉMEN

Craignez, en jugeant un homme par ses habits et son extérieur, de vous tromper souvent, car l'on ne peut disconvenir que Dieu ne pouvait mieux dégrader ses dons extérieurs, qui font souvent l'objet de nos vœux, qu'en les accordant comme il le fait fréquemment, à des misérables, et en les refusant à un grand nombre de gens de bien. Prenez garde surtout qu'il ne vous arrive une méprise pareille à celle de Philopémen, qui fut un grand général chez les Grecs, se trouva un jour victime.

Il était fort simple dans sa mise, et marchait sans gardes et sans cortège. Un jour, il se rendit pour y dîner, dans la maison d'un ami, ne doutant pas qu'il n'y fût bien accueilli. Mais l'ami était absent. La maîtresse de la maison, qui attendait le général des et qui ne comprenait point que, lui qui occupait une si haute position, pût marcher sans qu'une garde nombreuse l'accompagnât partout, le prit pour un domestique, et de peur que le dîner ne fût en retard, le pria de vouloir bien l'aider.

Philopémen, sans difficulté, ôta son habit, et sans crainte de compromettre sa dignité, se mit à fendre du bois. Sur ces entrefaites, le mari survint, et, dans la surprise que lui causa un tel spectacle, s'écria :

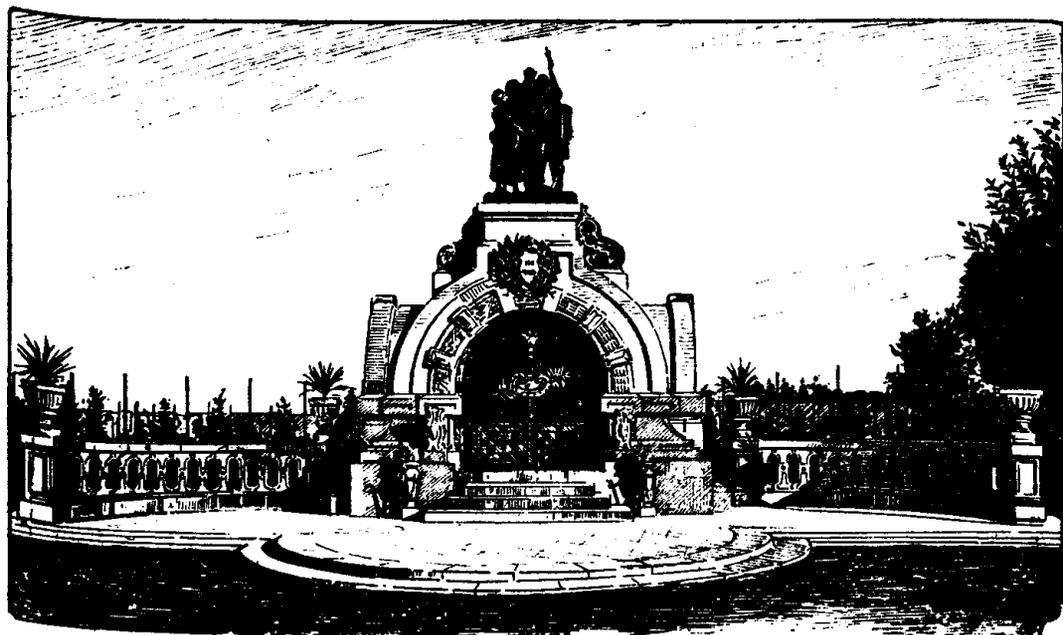
—Qu'est-ce donc ? Philopémen ! Que veut dire ceci ?

—Ne t'étonne pas ainsi, répondit Philopémen, je paie en ce moment l'intérêt de ma mauvaise mine.

Critique bien placée.—Lorsque, en 1769, on joua le *Déserteur*, de Sedaine et Monsigny, qui obtint un grand succès et qui souvent repris, est encore considéré comme un des chefs-d'œuvre de la vieille école lyrique française, des jaloux firent courir dans Paris cette épigramme :

D'avoir hanté la comédie,
Un pénitent, fort bon chrétien,
S'accusait et promettait bien
De n'y retourner de sa vie.
" Voyons, lui dit son confesseur,
C'est le plaisir qui fait l'offense.
Que jouait-on ?
—Le *Déserteur*.
—Vous le lirez pour pénitence."

Faites donc des chefs-d'œuvre !



VUE D'ENSEMBLE DU MONUMENT